

SIT-IN DEVANT LE SIÈGE DU PARLEMENT

## Le collectif de soutien tire la sonnette d'alarme

Les titulaires du doctorat français déterminés à poursuivre leur débrayage

JIHANE GATTIOUI

Il était 17 heures, mercredi dernier, quand des dizaines de personnes se sont rassemblées devant le siège du Parlement pour manifester leur soutien aux professeurs universitaires titulaires du doctorat français, en grève de la faim depuis le 1er novembre.

Des représentants de plusieurs associations, des étudiants, des proches des grévistes ainsi que des enfants scandaient haut et fort des slogans demandant une issue favorable à ce problème qui devient "de plus en plus une affaire humanitaire".

Mohamed Mahassine, président de l'Association des enseignants chercheurs marocains lauréats des universités françaises, a déclaré : "ce que nous regrettons, c'est surtout le silence du gouvernement vis-à-vis d'une action qui ne devait pas dépasser une semaine. On se demande s'il y a des responsables qui se soucient des citoyens et du sort de l'université marocaine".

Il a précisé que les grévistes acceptaient le principe de la proposition du ministère, mais continuaient à rejeter l'obligation de passer un concours.

Ils acceptent en effet leur reversement dans le grade de professeurs habilités à partir de 2002, tout en conservant les années d'ancienneté et le principe d'accès au grade de l'enseignement supérieur à compter de 2006.

Le ministère de l'Enseignement supérieur exige un concours pour le passage du grade de professeur habilité à celui de professeur de l'enseignement supérieur.

Cependant, le concours est aux yeux des manifestants une solution aberrante et inacceptable. C'est le principal point de discorde. Selon Mohamed Mahassine, la balle est dans le camp du gouvernement.

Le collectif national de soutien à ces professeurs tire la sonnette d'alarme.

D'ailleurs, c'est ce collectif qui a appelé à ce sit-in. Il réitère son appel au Premier ministre Driss Jettou, pour "mettre fin à cette situation déplorable et résoudre le problème d'une manière urgente et définitive".

Pour résoudre le problème, l'affaire est simple, selon le département de Habib El Malki: le candidat devra présenter un dossier scientifique devant une commission

rieur à partir de 2006. Le projet prévoit aussi de calculer l'ancienneté acquise depuis la date de recrutement (y compris pour les enseignants chercheurs titulaires du doctorat français qui ont obtenu un doctorat d'Etat avant 1997).

Selon le ministère, toutes les

posées de professeurs de l'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel n° 1124.97 du 4 juillet 1997.

Il est à noter que le ministère de l'Enseignement supérieur a élaboré un projet qui prévoit de reclasser ces enseignants recrutés avant 1997 dans le grade de "professeur habilité" à compter de 2002.

Il envisage aussi de leur permettre de passer le concours de promotion au grade de professeur de l'enseignement supé-

solutions juridiques possibles pour mettre fin à ce vieux problème de plus de vingt ans ont été étudiées.

"Le dialogue n'a jamais été fermé. Nous avons fait beaucoup de concessions et nous sommes arrivés à un consensus qui devrait normalement satis-

faire toutes les parties." Les grévistes pourront-ils résister encore longtemps ? Le département de Habib El Malki lâchera-t-il du lest face à la détermination des grévistes de poursuivre leur débrayage en dépit des conséquences ?

Affaire à suivre. ■